

LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENTS (LAEP)

Accueille les enfants de moins de 4 ans (jusqu'à 6 ans en situation de handicap) accompagnés d'un adulte, et les futurs parents. Pour se rencontrer, jouer, échanger...

Vous avez envie:

- de prendre du temps avec votre enfant
- d'échanger avec d'autres parents ou avec des accueillant(e)s
- que votre enfant rencontre d'autres enfants dans un lieu adapté et convivial.

Lieu ouvert à toutes les familles, sans inscription préalable. (Gratuit)

L'Oasis (Centre social et culturel G. Philipe):

Le lundi et le jeudi de 14h à 17h (sauf vacances scolaires) 36 rue Guynemer 04 72 15 06 20

CENTRES DE LOISIRS

Loisirs variés pour votre enfant, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Renseignements et inscriptions :

Centre aéré (Parc de Parilly)à partir de 5 ans
18 boulevard Emile Bollaërt

04 78 74 42 82

Centre social et socio culturel « Les Taillis » à partir de 3 ans 20 rue Villard 04 78 26 72 63

Centre Social et culturel « Gérard Philipe » à partir de 3 ans 11 rue Gérard Philipe 04 72 14 97 60

Maison de quartier des Essarts à partir de 3 ans 21 rue du Parc 04 78 74 25 37

Maison de quartier des Genêts à partir de 3 ans 10 rue Jacques Daligand 04 78 54 26 15





CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE BRON

SERVICE PETITE ENFANCE ESPACE ROGER PESTOURIE 21 Place du 11 novembre 1918

Renseignements: 04 72 36 13 71 ccas-infoparents@ville-bron.fr



+ d'infos : www.ville-bron.fr







LA VILLE DE BRON ET SES PARTENAIRES DE LA PETITE ENFANCE proposent différents modes d'accueil et services pour répondre à vos besoins



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE)

Crèches municipales

1 <u>Multi Accueil « Louise Michel »</u> (7h - 19h) 45 places 75 rue Guy de Maupassant 04 78 26 47 58

2 <u>Jardin d'enfants « L'Arc en Ciel »</u> (7h30 - 18h) 16 places 63 rue Christian Lacouture 04 72 14 13 70 Accueil spécifique à partir de 2 ans

3 <u>Micro crèche « Petite Etoile »</u> (7h30 - 19h) 10 places 160 avenue Saint-Exupéry 04 78 01 18 82

Crèche familiale municipale

Les assistantes maternelles de la crèche familiale accueillent les enfants à leur domicile et participent à des temps d'accueil collectif réguliers.

4 <u>« Les Diablerets »</u> (7h - 19h) 66 places 20 avenue Pierre Brossolette 04 72 37 13 01

Crèches associatives

Centre Social et culturel Gérard Philipe

Multi accueil « Les copains d'abord » (7h45 - 18h15) 20 places 11 rue Gérard Philipe 04 72 14 97 61

6 Multi accueil « L'Emerveille » (7h45 - 18h15) 24 places 36 rue Guynemer 04 72 15 06 20

Maison des Essarts

7 <u>Multi Accueil « Essartgosses »</u> (7h45 - 18h15) 24 places 21 rue du Parc 04 78 78 33 08

Centre social et socio culturel Les Taillis

8 <u>Multi Accueil « Pom' de Reinette »</u> (7h30 - 18h) 24 places 20 rue Villard 06 32 63 37 11

9 <u>Multi Accueil « Pom'd'Api »</u> (7h30 - 18h) 18 places 7 rue Paul Pic 04 78 26 26 30

Micro-crèche « Pom'Cannelle » (6h30 - 18h) 10 places 120 avenue Saint-Exupéry 04 78 76 20 60

Association Equal

11 <u>Crèche « EQUAL »</u> (7h30 - 18h30) 12 places Ville 8 avenue Pierre Mendès France (12 places Université Lyon 2) (Hippodrome de Parilly, 04 78 78 09 47 Boulevard des Turfistes)

Crèches interentreprises

- Groupe Léa & Léo
- (7h30 19h30) 30 places (dont 5 Ville)
 12c rue du 35^{ème} régiment d'Aviation 04 28 38 25 00
 Parc d'activités du Chêne
- 13 <u>« Croc' Noisette »</u> (7h 19h)

 7 rue du 35° régiment d'aviation

 Parc d'activités du Chêne

 20 places (dont 5 Ville)

 04 28 38 74 85

MICRO CRÈCHES PRIVÉES (PAJE)

14 2 Micro crèches « Les petits Lions » (7h45 - 18h45) 2×10 places 7 et 9 rue Maryse Bastié www.lespetitslions.fr

ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S INDÉPENDANT(E)S

L'accueil s'effectue au domicile d'un(e) assistant(e) maternel(le) qui est agréé(e) par le service de Protection Maternelle et Infantile de la Métropole.

Elles (ils) bénéficient d'une formation obligatoire dans le cadre de leur agrément. Réparti(e)s sur toute la ville, elles (ils) offrent une souplesse au niveau des horaires d'accueil, tout en constituant un environnement proche du cadre familial.

Coordonnées des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et informations sur ce mode d'accueil, plusieurs possibilités:

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

15 RAM « Tintaram »

Square Grimma 04 26 10 12 28 Permanence le jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous

RAM « Ritournelles »

9 avenue du 8 mai 1945 O4 72 37 15 29 Permanence le vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous

17 RAM « Ribambelles »

16 rue Louis Pergaud

Permanence le lundi de 9h à 12h sans rendez-vous

Uniquement sur rendez-vous en dehors de ces horaires

Les RAM vous aident également dans vos démarches
d'employeur et proposent aux assistant(e)s maternel(le)s
agréé(e)s et gardes à domicile, des temps d'animation et
d'éveil collectifs et un accompagnement professionnel.

Sites Internet :

CAF: mon-enfant.fr Métropole: grandlyon.com

2 Maisons de la Métropole

4 rue Paul Pic 52 rue Marcel Bramet 04 28 67 12 00 04 72 81 04 80

GARDE À DOMICILE

www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne
FEPEM (Fédération des particuliers Employeurs) fepem.fr

Le service Petite Enfance informe et accompagne les parents dans la recherche d'un mode d'accueil: CCAS - Service Petite Enfance ESPACE ROGER PESTOURIE

21 Place du 11 novembre 1918

Renseignements: www.ville-bron.fr

04 72 36 13 71 – ccas-infoparents@ville-bron.fr

Permanence sans rendez-vous (physique et téléphonique)

Le jeudi accueil physique de 9h à 12h et accueil téléphonique de 14h à 17h

ACCUEIL OCCASIONNEL

Vous souhaitez

- que votre enfant découvre un lieu d'éveil,
- prendre un peu de temps pour vous,
- vous rendre à un rendez-vous...

Les Établissements d'accueil du Jeune Enfant (EAJE) proposent :

Un accueil à organiser d'une semaine sur l'autre (jusqu'à 15h/semaine). Renseignements et inscriptions auprès de l'équipement de votre choix.

ACCUEIL RÉGULIER

Le chargé d'accueil et d'information enregistre la demande d'accueil collectif et en crèche familiale à partir du 6^{ème} mois de grossesse.

Dossier de pré inscription :

- Attestation de paiement et de quotient familial de la CAF, de moins d'un mois ou numéro d'allocataire,
- Livret de famille,
- Calendrier de suivi de grossesse si votre enfant est à naître,
- · Justificatif de domicile,
- Dernier avis d'imposition,
- 2 dernières fiches de paie ou contrat(s) de travail ou justificatif(s) de formation ou attestation(s) pôle emploi des 2 parents.